OCOM C429.02 – COMMUNIQUER EN UTILISANT LES PROCÉDURES RADIO POUR LES TRANSMISSIONS DESTINÉES À L'AVIATION

1. **Rendement** : Communiquer en utilisant les procédures radio pour les transmissions destinées à l'aviation

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) des radios portatives,

      (2) de la supervision, et

      (3) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme** : Le cadet doit communiquer en utilisant les procédures radio pour les transmissions destinées à l'aviation, y compris :

   a. les phrases courantes,

   b. la priorité des communications, et

   c. la vérification radio.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les phrases courantes utilisées dans un message radio, y compris : a. accusez réception, b. affirmatif, c. la pause, d. confirmez, e. rectification, f. me recevez-vous, g. continuez, h. comment me recevez-vous, i. Je dis de nouveau, j. négatif, k. terminé, l. à vous, m. relisez, n. Roger, o. dites de nouveau, p. parlez plus lentement, q. attendez!,	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 219) C3-182 (p. 24)

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-804/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-804-PG-002/A-CR-CCP-804-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	r. c'est exact, s. vérifiez, et t. WILCO.			
PE2	Expliquer la priorité des communications, y compris : a. les communications d'urgence, b. les communications sur la sécurité des vols, c. les transmissions régulières, d. les transmissions non prévues, et e. les autres communications air-sol.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 107, 110 et 111, 164, 170 et 171, 219 et 220)
PE3	Expliquer les transmissions d'urgence, y compris : a. les appels de détresse, b. les appels d'urgence, et c. les appels de sécurité.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 225 et 226) C3-182 (p. 14à 23)
PE4	Expliquer la réception radio, y compris : a. la lisibilité, y compris : 1. inintelligible, 2. intelligible par instants, 3. intelligible, mais difficilement, 4. intelligible, et 5. parfaitement intelligible; b. la force, y compris : 1. mauvaise, 2. médiocre, 3. passable, 4. bonne, et 5. excellente.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 220) C3-182 (p. 13 et 14)
PE5	Demander aux cadets, en groupes de deux, d'effectuer des appels de poste à poste à l'aide de l'alphabet et des chiffres phonétiques de l'UIT et de faire une vérification des signaux, y compris : a. mettre la radio en marche; b. utiliser les éléments d'un message, y compris : 1. effectuer un appel en disant « ____ » ici « ____ », à vous ; 2. répondre à un appel en disant « ____ » ici « ____ », continuez, à vous ; 3. demander une vérification des signaux sur une fréquence différente ;	Activité en classe	5 min	

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-804/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-804-PG-002/A-CR-CCP-804-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	4. répondre à la demande ; et 5. accuser réception de l'appel et terminer l'appel par « terminé » ; c. utiliser les techniques de radio; et d. mettre la radio en arrêt.			

5. **Durée** :

a.	Introduction et conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	20 min
c.	Activité en classe :	5 min
d.	Durée totale :	30 min

6. **Justification** :

   a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 4 pour clarifier, souligner et résumer les procédures radio pour les transmissions destinées à l'aviation.

   b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 5, parce que c'est une façon interactive de confirmer la compréhension des procédures radio destinées à l'aviation.

7. **Documents de référence** :

   a. C3-116 ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F., et Peppler, I.L. (2000). Tiré de *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

   b. C3-182 *Guide d'étude du certificat restreint d'opérateur radio (compétence aéronautique)*. (2008). Extrait le 28 septembre 2008 du site http://www.ic.gc.ca/epic/site/smt-gst.nsf/fr/sf01397f.html

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** :

   a. des radios portatives,

   b. des stylos et des crayons, et

   c. le document sur l'activité radio.

10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, annexe B, COREN 429.

11. **Remarques** :

    a. Si à la demande de l'escadron, les cadets doivent obtenir leur certificat restreint d'opérateur radio avec qualification en aéronautique (CRO-A), tous les OCOM complémentaires de cet OREN doivent avoir été enseignés et un examinateur qualifié doit effectuer le COREN 429.

    b. Les cadets qui ont la qualification en aviation avancée peuvent aider pour cette leçon.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-804/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-804-PG-002/A-CR-CCP-804-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-804/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-804-PG-002/A-CR-CCP-804-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.